

Avis public d'élection

Municipalité
FRELIGHSBURG

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

FRELIGHSBURG

Municipalité

par Anne Pouleur, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : _____
Poste de maire et Poste de conseiller municipal: Sièges no. 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour année mois jour

JOURS :	<u>lundi</u>	HEURES :	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>15 h 30</u>
	<u>mardi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>15 h 30</u>
	<u>mercredi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>15 h 30</u>
	<u>jeudi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>15 h 30</u>
	_____		De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le : 2017 11 05 **de 10 h à 20 h**
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le : 2017 10 29 **de 12 h à 20 h**
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : MADAME DIANE PANNETON

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

<p>Président d'élection Adresse : <u>2, HÔTEL DE VILLE</u> FRELIGHSBURG, J0J 1C0</p> <p><u>450 298-5133</u> Ind. rég. Numéro de téléphone</p>	<p>Adjoint Adresse : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Ind. rég. Numéro de téléphone</p>
---	---

Signature
Donné à _____, le 2017 09 11
Municipalité
Anne Pouleur
Président d'élection
année mois jour

SM-1 (09-06) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99